



Groupe Intelcia-Altice
Monsieur chichaoui

Le jeudi 23 mai 2024

Objet : Répression

Monsieur,

Nous avons été alertés de la situation de Mme Flora Mbappi, salariée de votre groupe au Cameroun. En effet, comme vous devez le savoir, Mme Mbappi est la représentante du syndicat Syntic et malheureusement elle a été déclarée après sept ans d'ancienneté par le Médecin du Travail d'Intelcia Cameroun inapte à son poste de travail. Normalement, pour des raisons d'éthique et sociale, vous auriez dû lui proposer d'autres postes au sein de l'entreprise afin qu'elle puisse assurer la continuité de son contrat de travail avec vous. Or, vous avez évoqué une impossibilité de la reclasser au sein de l'entreprise. Pourtant, il n'existe aucune preuve formelle de quelconques évaluations pour d'autres postes au sein de l'entreprise et encore moins de proposition de formation.

Dans le même temps, plusieurs promotions du personnel et création de postes ont été actées de Septembre 2023 à nos jours ; période pendant laquelle Mme Mbappi a été déclarée inapte à son poste de Téléconseillère.

Un premier recours a été fait par son syndicat SYNTIC à l'inspection du travail de Douala ce qui vous amené par la suite à régulariser sa situation. Aujourd'hui sans prendre en compte la décision de l'inspection du travail, vous relancez une seconde procédure de licenciement et surtout vous ne faites toujours rien pour mettre fin à la situation de précarité morale et contractuelle de Mme Flora Mbappi. Nous ne doutons pas que l'ensemble de ces erreurs et des problèmes qu'ils causent auprès des conventions de l'OIT notamment sur la liberté syndicale N°87, 190 et celles sur la discrimination vont cesser. En effet, il ne nous paraît pas possible qu'un groupe visant le top 10 mondial s'abaisse à de telles pratiques qui déshonorent nos pays garants des procédures de l'OCDE sur les EMN (Entreprises Multinationales).

Nous vous remercions de bien vouloir d'une part, cesser toute action contre Mme Mbappi et de lui permettre expressément de retrouver une activité en relation avec ses aptitudes physiques et professionnelles.

Pour l'UGTT (Tunisie) : Ali Ourak +216 55 444 454

Pour la Fédération SUD-PTT (France) : Charlène Gourdin +33661704949

Pour l'UMT (Maroc) : Ayoub Saoud +212674300734

Pour le STCC (Portugal) : Danilo Moreira +351 964407244

Pour la CGT-E (Espagne) : sector@cgt-telemarketing.es